

Terrorisme et menaces ABC à l'ordre du jour

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

me si tout se déroule comme prévu, il faudra encore attendre avant que le laboratoire de sécurité puisse être exploité. En effet, d'un point de vue technique, la construction est très complexe et prendra du temps. Afin de garantir la sécurité des collaborateurs et de l'environnement ainsi que la qualité des analyses, une phase d'essai relativement longue sera nécessaire avant la mise en service à proprement parler. Ce sera l'occasion d'exercer

et de tester en profondeur les nouveaux processus de travail.

Prestations en Suisse et à l'étranger

Le laboratoire de sécurité du DDPS sera à même de couvrir les besoins permanents en analyse d'agents pathogènes. Il fournira ses prestations aux demandeurs des milieux militaires et civils, en Suisse comme à l'étranger. Sur le plan national, il est prévu d'intégrer le

laboratoire dans un réseau national de laboratoires. Sur le plan international, le Laboratoire de Spiez entretient déjà des contacts étroits avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Intégré aux réseaux nationaux et internationaux, le Laboratoire de Spiez et son laboratoire de sécurité pourront à l'avenir apporter une contribution importante à la protection de la population et de l'armée contre les menaces et les dangers biologiques. □

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Terrorisme et menaces ABC à l'ordre du jour

OFPP. La Conférence de la protection de la population (CPP) traitera cette année du terrorisme et de la protection en cas de danger atomique, biologique et chimique (protection ABC). Elle se tiendra du 2 au 4 novembre à Münchenstein, dans le canton de Bâle.

Depuis le début du 21^e siècle, le terrorisme est une préoccupation centrale de la politique de sécurité. Il ne s'agit pas seulement de savoir quelles sont les origines des actes terroristes ou de découvrir comment les éviter: il faut aussi être en mesure, le cas échéant, d'en maîtriser les conséquences. C'est pourquoi l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a décidé de consacrer la 2^e Conférence de la protection de la population à ce thème ainsi qu'à la protection en cas de danger atomique, biologique et chimique.

Des spécialistes de renom

La conférence réunit une brochette d'experts en la matière: au cours de la partie officielle, Ulrich Tilgner, spécialiste du Proche-Orient, traitera des causes du terrorisme. Pour sa part, Wolf R. Dombrowsky, directeur du service de recherche en matière de catastrophes de Kiel (D), présentera une contribution intitulée «Terrorisme – un défi lancé à l'Etat et à la société». Quant à Christian Duc, chef de la lutte contre le terrorisme international auprès de l'Office fédéral de la police (fedpol), il fera le point sur les menaces terroristes en Suisse.

Ce sera aussi l'occasion pour Bernhard Brunner, président de la Commission pour la protection ABC (ComABC) de présenter les résultats et conclusions du projet Protection ABC nationale. Ces exposés seront suivis de trois ateliers sur les thèmes suivants: «Dirty Bomb» (A), «Anthrax» (B), et «Attentat au sarin» (C). Les résultats des travaux seront discutés sous la direction de M. Marc Cadisch, chef du Laboratoire de Spiez. Les participants pourront également assister à une démonstration de maîtrise d'un accident chi-



Le Centre culturel et sportif de Bruckfeld à Münchenstein (BL) accueillera début novembre les spécialistes de la protection de la population.

mique effectuée par les forces d'intervention de Bâle-Campagne.

Coopération nationale pour la sécurité

Une conférence préalable est organisée à l'intention des chefs des états-majors cantonaux de conduite (EMCC). Elle traitera, d'une part, de l'instruction, et, d'autre part, des questions liées à la conduite, en particulier des cours 2005 portant sur la conduite stratégique, des installations de conduite protégées, de l'optimisation du système de coopération nationale pour la sécurité et du renforcement de la conduite en matière de politique de sécurité de la Confédération.

Le thème de la coopération nationale pour la sécurité sera aussi abordé au cours de la conférence principale. Jürg Bühler (fedpol) parlera de la collaboration des services de renseignements. Le conseiller d'Etat Jörg Schild (BS) et Jürg Noth, chef du corps des gardes-frontière, feront quant à eux état de la

collaboration entre la police et le corps des gardes-frontière. Enfin, le commandant de corps Christophe Keckeis, chef de l'armée, esquissera les grandes lignes de l'armée de demain.

La CPP, qui a lieu une fois par an, a pour objectif d'institutionnaliser l'information mutuelle, la coordination et la collaboration entre les différents acteurs du domaine de la protection de la population. Les délégations cantonales de quatre à cinq membres comprendront les chefs des EMCC, les chefs des organes cantonaux de coordination de l'aide en cas de catastrophe et des secours urgents, ainsi que des représentants des moyens de première intervention (police, sapeurs-pompiers, santé publique) et de la protection civile. S'y ajouteront les secrétaires des quatre conférences gouvernementales concernées au premier chef par la protection de la population (santé, justice et police, service du feu, affaires militaires et protection civile). □